

FDO 901
D FRA

412 27510

La demande d'éducation : aspects sociologiques

Rémi Clignet*

EN

**Afrique
contemporaine**
Numéro spécial
4^e trimestre 1994

La demande
d'éducation

108

La crise que connaît l'enseignement public africain depuis 1980 accentue la nécessité de repenser non seulement les indicateurs de la demande d'éducation, mais aussi ses déterminants. Observer que les taux de scolarisation primaire stagnent ou décroissent dans certains milieux, voire dans certains pays, ne signifie pas pour autant qu'il y ait déscolarisation. En effet, le déclin de l'attraction exercée par l'école peut ne pas dépasser les limites du seul secteur public. Par ailleurs, inviter les gouvernements africains à simultanément réduire les sommes déboursées à des fins scolaires, à modifier la répartition des crédits entre les divers secteurs d'enseignement comme entre les frais de personnel et de matériel, et à promouvoir une croissance équitable des taux de scolarisation dans tous les groupes sociaux représente des objectifs mutuellement exclusifs. Cette démonstration d'indifférence à la relation entre la qualité et la fréquentation de l'école ne peut que perpétuer le décalage entre l'offre et la demande d'éducation. Le but du présent article est donc double. Que la complexité croissante des systèmes scolaires africains résulte des changements intervenant dans la stratification sociale ou dans l'organisation des cycles ou des types d'études, il s'agit d'abord de montrer qu'il y a une différenciation croissante de la demande sociale d'éducation. Mais en évoquant l'impact différentiel du changement intervenant à long terme, d'une part, et des phases descendantes et ascendantes du cycle économique, de l'autre, on plaide aussi en faveur d'une amélioration de la validité des indicateurs de cette demande.

* ORSTOM.

950320

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 411054 ex 1
Cote : B

L'idéologie « développementaliste » dominante au moment de l'indépendance des pays africains a insisté sur l'influence que l'accroissement du capital humain acquis par les individus et les collectivités aurait sur la productivité, la demande de produits et de services et le développement économique. La diffusion de cette idéologie a servi à distinguer non seulement les taux de scolarisation primaire, secondaire, et postsecondaire, mais aussi les taux de fréquentation des cycles longs par rapport aux cycles courts, ou encore ceux des établissements académiques, industriels, commerciaux ou agricoles. Un examen comparatif des relations entre ces taux et un certain nombre d'indicateurs économiques était supposé permettre aux pouvoirs publics d'identifier le type d'éducation à promouvoir en priorité.

La crise de la fin des années soixante-dix a provoqué l'élaboration d'autres indicateurs susceptibles d'évaluer le rendement des écoles publiques. L'analyse des taux d'absentéisme et des taux d'abandon aux échelons successifs de la hiérarchie primaire et secondaire devait ainsi permettre d'obtenir une vue plus nuancée de l'adaptation des élèves et de leurs parents aux exigences de l'école. De même, l'examen comparatif des taux d'admission dans différents types d'établissement devait faciliter une meilleure modulation institutionnelle de la demande d'éducation.

**Afrique
contemporaine**
Numéro spécial
4^e trimestre 1994

Outils d'analyse

Profil général de la demande d'éducation

L'analyse de la demande d'éducation a longtemps souffert de deux faiblesses. Tout d'abord, les auteurs n'ont tenu aucun compte des variations de programmes et de styles d'enseignement, comme si la demande d'éducation était indépendante de la qualité des services offerts. Par ailleurs, en entreprenant implicitement des comparaisons exclusivement inter-familles, ils ont agi arbitrairement comme si les élèves étaient des enfants uniques et/ou prenaient par eux-mêmes la décision d'entrer à l'école et de continuer leurs études (1).

Indépendamment de ces faiblesses, la demande d'éducation résulte à la fois de facteurs économiques et de facteurs culturels. D'un côté, elle est déterminée par les ressources que les familles peuvent allouer à la scolarisation de leurs enfants et par les coûts directs et indirects que l'expérience implique. Elle dépend donc des droits d'inscription exigés par les écoles, des dépenses vestimentaires et des achats de livres ou de matériel pédagogique. Mais elle est aussi influencée par le manque à gagner que la fréquentation de l'école représente pour les familles. Les groupes domestiques ruraux doivent financer le remplacement de la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour le travail de leurs champs ou le gardiennage de leurs troupeaux. Les groupes urbains doivent, quant à eux, se passer des revenus engendrés par l'emploi de leurs fils ou de leurs filles. Inversement, les milieux les plus développés économiquement n'ont pas seulement les moyens financiers d'investir en faveur de leurs enfants. Leur participation à des transactions qui engagent des partenaires lointains et des intérêts à long terme leur fait embrasser une vision « moderniste » du monde qui permet d'imaginer une autre vie et incite les enfants à acquérir les connaissances et les pratiques propres à y donner accès.

De l'autre côté, ces familles ne répondent pas de la même manière aux dilemmes engendrés par les frais ou le manque à gagner associés à la

(1) L'individualisme méthodologique américain a donc des conséquences néfastes inattendues puisque son emprise amoindrit la qualité des études concernant la demande d'éducation dans les pays du Sud. Cet individualisme est d'autant plus regrettable que certains économistes américains ont souligné depuis fort longtemps le caractère collectif des décisions scolaires prises par les familles (cf. L. Kotlikoff et A. Spivak, « The Family as a Incomplete Annuities Market », *Journal of Political Economy*, 89, 1981, pp. 372-391).

scolarisation. Leur situation dans la structure sociale fait que les bénéfices économiques ou symboliques distincts qu'elles espèrent tirer de la scolarisation de certains ou de la totalité de leurs enfants diffèrent les uns des autres. En outre, les modes de transfert du capital humain que représente l'acquisition d'un diplôme varient selon les cultures. Pour certaines familles, ce transfert constitue un héritage soumis aux mêmes règles que les autres biens constitutifs d'un patrimoine. Pour d'autres, les décisions concernant la poursuite des études des enfants obéissent à des logiques autonomes.

En Afrique comme ailleurs, la demande d'éducation dépend aussi du contexte institutionnel de l'offre. La nature « privée » des structures scolaires des pays africains soumis à la colonisation anglaise diffère du climat à la fois égalitaire et élitiste des systèmes scolaires publics centralisateurs que le colonisateur français a introduit dans ses dépendances africaines. Dans la mesure où l'histoire devient une tradition intériorisée, les familles ghanéennes et ivoiriennes ou encore celles du Cameroun originellement anglophone et du Cameroun originellement francophone réagissent différemment aux réformes ou aux révolutions concernant ce que l'école attend de leurs enfants (2).

En outre, les dilemmes familiaux changent en fonction de l'évolution des relations des institutions scolaires avec les autres structures de la société globale. Quand la crise économique et les programmes d'ajustement structurel se soldent par la création de droits d'écolage que les familles doivent verser pour assurer la scolarité primaire et secondaire de leur descendance, les termes de l'équation entre les coûts et les bénéfices privés de la scolarisation s'en trouvent modifiés d'autant. Il en résulte une différenciation des stratégies éducatives des familles africaines et cela d'autant plus que selon les phases du cycle, mais toujours avec un certain retard, les systèmes scolaires ajustent tant la sévérité des examens que les bénéfices des diplômes que les élèves voudraient obtenir. Les attitudes parentales à l'égard de la qualité de l'enseignement diffèrent donc selon les pays et les époques. Si, en Guinée, on pense que l'école s'est améliorée à la fin de l'épisode marxiste (3), les effets de la transition d'un régime à l'autre sur la scolarisation et sur l'économie ont été perçus comme plus problématiques au Bénin et à Madagascar.

L'analyse de la demande d'éducation ne peut donc se faire dans le vide. La prise en compte de dimensions temporelles devrait permettre d'intégrer la complexité croissante du monde éducatif, ses réponses immédiates aux phases successives du cycle économique, et l'évolution des comportements familiaux à l'égard du monde scolaire.

Disparités régionales

Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, les régions côtières – dont les contacts commerciaux avec l'étranger, et surtout avec les pays industriels, sont les plus anciens et les plus riches – sont mieux représentées dans les différents secteurs du système scolaire que les zones géographiques de l'intérieur les plus enclavées. En Côte-d'Ivoire à la veille de l'indépendance, 38 % des élèves du primaire étaient originaires du Sud-Est le plus riche, bien que les habitants de cette région ne représentaient que 19 % de

(2) R. Clignet et P. Foster, « Convergences and Divergences in Educational Developments in Ghana and the Ivory Coast », in A. Zolberg et P. Foster (eds), *Ghana and the Ivory Coast : Perspectives on Modernization*, University of Chicago Press, Chicago, 1971 ; G. Courade et C. Courade, « L'école au Cameroun anglophone », in R. Santerre et C. Mercier-Tremblay (sous la direction de), *La quête du savoir*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1982, pp. 505-544.

(3) G. Carron et Ta Ngoc Chau, *La qualité de l'école primaire dans différents contextes de développement*, Unesco, Paris, 1992.

la population totale. Inversement, 10 % seulement de ces élèves venaient d'un Nord encore économiquement marginal alors que les résidents de cette zone constituaient un peu plus du quart de l'ensemble de la population. En d'autres termes, les élèves du Sud-Est étaient deux fois plus nombreux dans les établissements primaires qu'ils ne l'étaient dans la population globale, alors que leurs condisciples du Nord étaient presque quatre fois moins nombreux que leur nombre dans la population totale le laissait imaginer.

En 1969 au Cameroun, l'écart correspondant entre les régions les plus favorisées et les plus marginales était légèrement plus modeste. Les écoliers de la région de Douala étaient sur-représentés dans le système primaire avec un taux de sélectivité de 1,5 (4), leurs condisciples du Nord étant sous-représentés avec un taux de 0,3. De même, les taux de redoublement et leur relation avec les abandons étaient moindres dans la première que dans la deuxième région.

Dix ans plus tard, les disparités régionales persistent, même si leur intensité dramatique varie en fonction du développement scolaire relatif du pays considéré. Ainsi au Niger en 1980, le taux brut de scolarisation oscille entre 65 pour la région la plus scolarisée et 1 pour la plus défavorisée. Par contre, au Sénégal, la même année, le même taux varie d'un maximum de 86 à un minimum de 24 (5).

Ces disparités persistant, il convient de distinguer leurs composantes géographiques, sociales, et économiques, notamment pour apprécier la flexibilité de la demande d'éducation, c'est-à-dire pour identifier les limites à l'intérieur desquelles celle-ci répond à l'ouverture et à l'emplacement de nouvelles écoles. En effet, la distance entre l'école et le domicile freine la fréquentation scolaire, surtout au sein du système primaire (6).

Milieus urbains et milieux ruraux

Dans la mesure où la demande d'éducation reflète les structures existantes de l'économie et les composantes plus ou moins fixes du marché du travail, la représentation des populations urbaines en milieu scolaire tend à être davantage marquée dans le secteur secondaire que dans le secteur primaire. Pendant les années soixante, les villageois du Sénégal étaient presque trois fois moins nombreux parmi les élèves de sixième que dans la population totale du pays alors que les originaires de Dakar étaient plus de deux fois et quart plus nombreux en première année d'études postprimaires qu'ils ne l'étaient dans l'ensemble de la population (7).

A la même date, les écarts étaient moins prononcés en Côte-d'Ivoire. La représentation des villageois dans l'enseignement secondaire était un peu plus de la moitié de ce qu'elle était dans l'ensemble de la population. Par contre, les originaires d'Abidjan et de Bouaké étaient deux fois plus nombreux dans ce secteur que dans l'ensemble de la population.

A la fin de la même décennie, les élèves de sixième du Nord-Cameroun étaient, eux aussi, deux fois plus souvent d'origine urbaine que leurs

(4) On appelle taux de sélectivité le rapport entre l'importance d'une catégorie sociale à l'école et son importance dans la société globale. Si un groupe social représente 20 % des élèves, mais seulement 10 % de la population, le taux de sélectivité est de deux. Pour être valide, le dénominateur de ces taux ne devrait porter que sur les adultes entre 30 et 50 ans d'âge puisque ce n'est que parmi eux qu'on trouve les parents des élèves auxquels on s'intéresse.

(5) M. Lockhead et A. Verspoor, *Improving Primary Education in Developing Countries*, Oxford University Press, Oxford, 1991.

(6) Ph. De Vreyer, « Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte-d'Ivoire », *Revue d'économie du développement*, vol. 1, n° 3, 1993, pp. 49-79.

(7) V. Campion Vincent, « Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal », in G. Balandier (sous la dir. de), *Sociologie des mutations*, Anthropos, Paris, 1970, pp. 437-450.

condisciples de l'enseignement primaire, mais la proportion des citoyens dans le premier milieu était quatre fois supérieure à celle qu'elle est pour l'ensemble de la population (8).

L'effet positif qu'exerce l'urbanisation sur la demande d'éducation peut prendre des formes diverses. Elle stimule la représentation globale des familles dans l'ensemble des institutions scolaires, mais elle inhibe les taux d'abandon (les enfants ruraux sont supposés donner la priorité aux tâches agricoles). Toutefois, la nature positive de cet effet dépend de la distribution de la population citadine parmi les villes de différentes tailles. Plus la population urbaine est concentrée en une seule métropole, plus les avantages culturels qu'elle offre varient selon les couches sociales. L'écart entre les trajectoires des élèves urbains et ruraux s'en trouve réduit d'autant (9).

Influence du niveau d'instruction des parents

En Afrique comme ailleurs, la scolarisation parentale agit de diverses manières sur la demande d'éducation. Tout d'abord, elle symbolise la réussite matérielle de la génération adulte et, par là-même, le niveau de dépenses possibles en faveur des enfants. De plus, la connaissance que les parents ont du milieu scolaire leur permet de mieux préparer leurs fils et leurs filles aux exigences cognitives et émotionnelles de l'école, notamment en surveillant leurs devoirs et leurs leçons, ou en leur faisant pratiquer la langue d'enseignement (10). Enfin, la génération parentale actuelle s'attend à ce que les enfants tirent de l'école des bénéfices analogues à ceux qu'ils en ont tiré eux-mêmes (11). Comme il y a vingt ans les écoles étaient limitées en nombre et en taille, cette génération croit que la relation entre réussite scolaire et réussite professionnelle demeure aussi forte qu'hier.

En dépit de ce type d'attitudes, la complexité croissante du système scolaire ivoirien explique sans doute qu'entre 1963 et 1975, la sur-représentation des enfants de pères lettrés dans les lycées s'est accrue, le taux de sélectivité pertinent passant de 4,1 à 5,5 (12). Pendant la même période, les taux correspondants pour les filières académiques courtes n'augmentant que de 3,2 à 4,1, on peut en conclure non seulement que le développement du système scolaire accroît la conscience que les secondes ou troisièmes générations d'élèves ont des avantages offerts par le système scolaire, mais aussi que cette conscience se traduit par l'exercice de pressions ajustées à la popularité relative des diverses filières de l'enseignement postprimaire. Si cette hypothèse est exacte, l'accentuation du taux de sélectivité devrait être plus marquée dans les sections les plus prestigieuses de l'enseignement académique long que pour l'ensemble des élèves de ce type d'établissement (13).

(8) J.-Y. Martin, « Inégalités régionales et inégalités sociales, l'enseignement secondaire au Cameroun septentrional », *Revue française de sociologie*, XVI, 1975, pp. 317-334.

(9) Les avantages de l'urbanisation seraient donc plus marqués dans le cas du Cameroun où la population urbaine se répartit relativement équitablement entre Douala et Yaoundé que dans le cas de la Côte-d'Ivoire où la population urbaine est agglutinée à Abidjan.

(10) Le niveau d'instruction des parents agit davantage sur les trajectoires des fils que des filles, parce que l'emploi de la langue d'enseignement reste un privilège masculin.

(11) Il s'agit donc d'un autre aspect de la notion de reproduction, les parents revivant leur propre expérience à travers celle de leur descendance.

(12) N'Dri Thérèse Assié-Lumumba, « Social Inequality and Access to Schooling in the Third World : an African Case », Houston Institute for Higher Education and Law University of Houston, Monograph 83-4, 1983.

(13) En 1963, la prééminence des sections de lycée enseignant le latin était déjà visible au niveau de la sélectivité des élèves attirés vers ce type d'études (cf. R. Clignet et P. Foster, « La prééminence de l'enseignement classique en Côte-d'Ivoire : un exemple d'assimilation », *Revue française de sociologie*, VII, 1966, pp. 32-47). Cette prééminence devrait être encore plus marquée douze ans plus tard puisque les autorités scolaires de Côte-d'Ivoire, comme celles de France, se servaient et se servent encore aujourd'hui de la section choisie comme des résultats obtenus pour limiter l'accès aux études universitaires.

L'analyse de l'effet de l'éducation parentale sur la demande de scolarisation pose deux problèmes importants. Au niveau macroscopique, on peut se demander si l'intensité de cet effet varie en fonction de la nature de l'institution fréquentée et de ses rapports avec le système officiel. Ainsi, la participation parentale à un enseignement coranique, notamment au Cameroun, n'a pas nécessairement le même effet qu'une scolarité dans une institution publique (14). De même, à Madagascar, la fréquentation d'une école protestante, catholique ou publique a sans doute des effets distincts au cours de l'histoire. Le statut politique de ces écoles s'est modifié plusieurs fois, changeant d'autant les bénéfices susceptibles d'accompagner leur fréquentation. En termes socio-psychologiques, les valeurs pédagogiques de chaque ordre missionnaire ont sans doute influé sur les aspirations scolaires (15).

Au niveau microscopique, il est indispensable de distinguer les effets de l'éducation du père de ceux de la mère, ces derniers dépendant à la fois de la rareté des femmes adultes instruites, du type de mariage endogamique qu'elles ont éventuellement contracté, et des fonctions de socialisation qui leur sont imparties.

Le milieu socio-économique

La profession des parents exerce des effets analogues sur la scolarisation. Tout d'abord, elle induit le volume des moyens financiers mobilisables en faveur de la descendance. Ensuite, elle symbolise, bien sûr, les bénéfices immédiats et à long terme que l'on peut escompter tirer de la scolarisation, mais aussi la concordance relative des pratiques et des valeurs du milieu familial et de celles de l'école. Dans tous les pays africains, les chances d'accéder à l'école et surtout à ses institutions les plus prestigieuses dépendent du niveau de qualification des parents et de la « modernité » relative de leurs activités.

Au cours de la première décennie suivant l'indépendance, les enfants de cadres sénégalais étaient ainsi sept fois et demi plus nombreux en sixième que dans la population totale alors que les enfants de paysans étaient moins de deux fois moins nombreux dans le premier que dans le deuxième milieu. En Côte-d'Ivoire à la même époque, les indices parallèles de sélectivité étaient légèrement plus dramatiques, les enfants de cadres et les travailleurs de bureau étant neuf fois plus nombreux dans les établissements postprimaires que dans l'ensemble de la population. Enfin, dix ans plus tard dans le Cameroun anglophone, les enfants de cadres étaient plus de dix fois plus nombreux dans les écoles secondaires que dans l'ensemble de la population, mais l'indicateur de leur sur-représentation tombait à quatre en ce qui concerne les écoles normales et à un peu moins de trois pour le collège d'enseignement technique.

Mais en Côte-d'Ivoire comme au Cameroun, l'effet de l'activité professionnelle parentale dépend aussi de sa modernité, c'est-à-dire de l'ouverture qu'elle permet sur l'imaginaire. Dans le milieu rural ivoirien, les trajectoires de la descendance des cultivateurs vivriers – dont l'horizon spatio-temporel est limité – sont plus courtes que celles des planteurs qui ont accès au marché mondial et aux transactions à terme. Les premiers avaient moins de chances que les seconds d'avoir accès aux lycées et collèges menant aux universités (16). Les avantages culturels des

(14) J.-Y. Martin, *op. cit.*

(15) Parmi les catholiques, on distingue généralement la vocation « élitiste » des jésuites du travail de préparation à la mobilité sociale fait par les frères des écoles chrétiennes auprès des couches défavorisées de la population. Chez les protestants, on peut contraster l'esprit scientifique des presbytériens de la formation plus « fondamentaliste » prodiguée par des sectes moins nombreuses et moins ouvertes au monde laïc.

(16) On retrouve cependant en Afrique la même logique que celle qui gouverne les trajectoires différentielles des marginaux et de la majorité de la population dans les pays industriels. Comme l'ont noté P. Blau et O. Duncan (*The American Occupational Structure*, Wiley and Sons, New York, 1967), les enfants des classes défavorisées étant les premiers éliminés, ceux d'entre eux qui survivent ont plus de chances de franchir les obstacles suivants que les élèves venant de milieux aisés.

enfants de planteurs de café ou de cacao se sont perpétués jusqu'à ce jour. De même au Cameroun, les enfants de planteurs sont proportionnellement moins souvent attirés par les écoles normales et techniques de prestige modeste que ne le sont les fils et filles des cultivateurs de produits vivriers. Il y a un phénomène analogue en milieu urbain. La descendance d'employés de bureau ivoiriens ou camerounais a davantage de chances que celle de travailleurs manuels d'entrer dans le secondaire et dans ses branches à long terme les plus rémunératrices, surtout si la première population de parents est employée dans le secteur moderne et jouit d'un salaire régulier et si la seconde relève du secteur informel ou d'une petite entreprise.

Il reste à déterminer si la demande des divers groupes socio-économiques se démocratise au fil des ans. Ce n'est pas le cas au Ghana où les chances relatives des populations rurales et de la descendance des travailleurs manuels d'accéder à l'enseignement secondaire ont diminué entre 1961 et 1974, date marquant en effet le début de difficultés sérieuses dans l'économie locale (17). En Côte-d'Ivoire, les effets de la stratification sociale sur la scolarisation ne semblent pas s'être atténués non plus. En 1988, un tiers seulement des enfants appartenant aux vingt pour cent des familles les plus pauvres fréquentaient l'école contre presque deux tiers de la descendance des vingt pour cent des familles les plus aisées (18). Par contre, la sécheresse sévissant parmi les sociétés pastorales du Kenya au cours des années soixante-dix semble avoir eu pour effet d'inverser la relation entre la demande d'éducation et l'importance des troupeaux. Les petits éleveurs ayant perdu leur cheptel les premiers, ils ont été les premiers à préparer leurs enfants à entreprendre des études plus poussées.

● Capital culturel, famille et demande d'éducation

En soulignant l'impact du milieu économique ou socio-culturel global sur la demande d'éducation, on oublie indûment les variations intra-familiales. Quelles que soient l'origine et l'importance des ressources des groupes domestiques, leurs chefs adoptent des stratégies éducatives distinctes influencées à la fois par les liens de parenté qui les lient aux enfants dont ils ont la garde, le sexe et l'ordre de naissance de leurs propres enfants et les bénéfices qu'ils attendent de la scolarisation.

Parenté étendue et parenté proche

La détérioration de la situation économique a modifié les termes de la logique sous-jacente à la circulation des enfants africains. Au cours des années euphoriques qui ont suivi l'indépendance, les familles rurales économiquement et/ou culturellement les plus privilégiées envoyaient leurs enfants chez des tuteurs pour leur permettre de fréquenter des écoles urbaines réputées meilleures.

Aujourd'hui, les fonctions et les directions des flux migratoires concernant les enfants ont changé. Davantage d'enfants originaires des grandes villes vont vers les centres secondaires parce que la vie y est moins chère et le climat moral jugé plus sain. Inversement, les migrations d'enfants vers les villes visent de plus en plus à décharger les familles rurales d'un fardeau économique trop lourd. Du coup, un nombre croissant de jeunes migrants servent de domestiques, comme le montre indirectement une analyse récente des stratégies scolaires adoptées par des chefs de ménage urbains béninois victimes de la crise.

(17) L. Weis, « Education and the Reproduction of Inequality : the Case of Ghana », *Comparative Education Review*, XXIII, 1979, pp. 41-51.

(18) P. Glewwe, cité par M. Lockheed et A. Verspoor, *op. cit.*

La scolarisation dépend alors à la fois du statut familial des enfants, de leur sexe et de leur résidence. A Cotonou, presque neuf dixièmes des fils, filles, ou frères et sœurs mineurs des chefs de ménage vulnérables fréquentent une école contre seulement moins de la moitié des autres enfants placés sous leur garde. Etre fille et étrangère à la famille représente deux handicaps dont les effets se combinent. Pas moins de 83 % des fils et des frères de ces chefs de ménage vont à l'école contre 70 % des garçons ayant un statut familial autre. Chez les filles, les proportions correspondantes ne sont plus que de trois quarts et d'un tiers, respectivement.

Par ailleurs, les effets de la crise semblent s'être uniformément aggravés. Au cours des deux dernières années, le coût de l'école et le bénéfice d'un emploi sont de plus en plus invoqués comme raisons justifiant aussi bien la non-scolarisation que la déscolarisation (19).

Le sexe des enfants

A l'intérieur même des groupes familiaux, les fils et les filles n'ont les mêmes chances ni de fréquenter une école, ni d'y rester, ni de grimper les échelons de la hiérarchie scolaire (20). Jusqu'à un passé récent, ces différences avaient à la fois une cause privée et une cause publique. De nombreux parents africains considéraient que l'occidentalisation de leurs filles les rendait rebelles au rôle domestique auquel elles étaient destinées. Selon les enquêtes menées il y a trente ans, la dot payée à la famille de la mariée au moment du mariage diminuait en fonction directe de son niveau d'instruction (21). De plus, les femmes étant quasiment exclues des emplois modernes, les parents ne pouvaient anticiper les bénéfices que leurs filles pourraient tirer d'un diplôme.

La modernisation croissante des populations urbaines et des catégories socio-économiques les plus favorisées a changé radicalement les attitudes à l'égard de la scolarisation des filles. Pendant la croissance des systèmes scolaires africains, l'augmentation absolue des effectifs et des taux de scolarisation s'est uniformément soldée par une diminution parallèle des taux de masculinité des élèves. Dans la Côte-d'Ivoire des années soixante, les différences inter-régionales dans le nombre relatif des filles fréquentant l'école correspondaient presque parfaitement aux contrastes dans les effectifs globaux du secteur primaire. Les exceptions concernaient les régions matrilineaires (le pays Baulé) où les filles bénéficiaient de plus d'éducation qu'on aurait pu le penser compte tenu de la modicité des effectifs totaux.

La diffusion d'une idéologie moderniste explique sans doute qu'en dépit de la stagnation ou même de la baisse des effectifs globaux, par exemple en Côte-d'Ivoire, la part des filles dans les effectifs scolaires ait cru. Entre 1959 et 1992, le taux d'accroissement des effectifs féminins est systématiquement supérieur à celui des effectifs masculins (22). Pendant cette phase particulière du développe-

(19) Institut national de la statistique et de l'analyse économique (République du Bénin), *Suivi des caractéristiques et comportements des ménages et des groupes vulnérables en situation d'ajustement structurel*, 1990-1992, projet Ben-0087, 1993, pp. 56-57.

(20) Les différences entre taux masculins et féminins viennent de différences dans les décisions prises par les mêmes chefs de famille. Il est vain en effet de penser que garçons et filles viennent de groupes domestiques distincts. Pour une vue d'ensemble de l'inégalité des chances entre filles et fils des familles africaines, voir T. Hartnett et W. Henneveld, *Statistical Indicators of Female Participation in Education in Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, 1993 ; de même que M. Eliou, « Scolarité et promotion féminine en Afrique », *Revue Tiers Monde*, XIII, 1972.

(21) G. Jahoda, « Love Marriage and Social Change », *Africa*, XXIX, 1959, pp. 177-190. P. Omari, « Role Expectation in the Courtship Situation in Ghana », *Social Forces*, 42, 1963, pp. 147-155.

(22) Cette persistance de pratiques apparemment égalitaires dans un contexte économique défavorable n'est pas nécessairement exceptionnelle et a caractérisé l'histoire de la scolarité féminine en France au XIX^e siècle (cf. A. Darbel, « Inégalités régionales ou inégalités sociales ? », *Revue française de sociologie*, VIII, 1967, pp. 140-167 ; J. Donzelot, *The Policing of Families*, Pantheon, New York, 1979).

ment économique, les familles défavorisées pensent universellement que les chances de survie de leurs filles sont plus grandes à l'extérieur du milieu immédiat et que l'actualisation de ces chances passe par la scolarisation et l'obtention d'un diplôme.

Il ne faudrait pas cependant exagérer la portée des gains féminins. Dans des pays comme le Niger, le Mali, ou le Burkina, l'écart entre les taux de scolarisation primaires masculins et féminins s'est sans doute creusé depuis l'avant-dernière décennie. Par ailleurs, dans ces pays comme en Guinée, les taux d'abandon restent plus élevés chez les filles que chez les garçons (23). En outre, ces abandons sont associés plus étroitement à l'âge chez les premières que chez les seconds, du fait de leur plus grande vulnérabilité aux demandes du milieu familial, mais aussi de l'inconduite sexuelle du corps enseignant. Les parents béninois ne sont certainement pas les seuls à estimer qu'un accroissement de la fréquentation scolaire des filles requiert l'ouverture d'établissements au sein desquels enseignants et enseignés seraient séparés selon leur sexe (24). En dernier lieu, même si la croissance de l'ensemble du système scolaire se traduit par une représentation globale plus équitable des deux sexes, les filles n'en sont pas moins sous-représentées dans les branches les plus « nobles » de l'enseignement postprimaire (25). De plus, celles d'entre elles qui ont accès à de telles branches continuent de venir de milieux culturellement privilégiés. Le taux de sélectivité des élèves des institutions secondaires ivoiriennes ayant des parents lettrés a ainsi diminué de 3,2 en 1963 à 2,9 en 1975 pour les garçons, mais il n'est passé que de 8,6 à 5,0 pour les filles.

L'ordre de naissance

En Afrique comme ailleurs, les parents utilisent des critères d'autant plus variés pour choisir celui ou celle des enfants à scolariser que leurs ressources sont limitées et que les bénéfices qu'ils peuvent espérer tirer de la mobilité géographique et sociale de leur descendance sont problématiques. Contrairement à l'Europe où l'idéologie dominante enseigne aux parents que la chance pour un enfant de progresser dans la hiérarchie sociale est d'autant plus grande qu'il a moins de frères et sœurs et reçoit davantage d'attention, la plupart des adultes africains considèrent que la mobilité sociale est une affaire de chance et que les enfants jouent un rôle équivalent à celui des billets de loterie.

De là, l'importance d'identifier les critères sur lesquels les parents s'appuient pour choisir celui, celle ou ceux de leurs enfants auxquels ils vont assurer une scolarité optimale. Au Mali, certaines familles continuent de percevoir cette scolarité comme une obligation imposée de l'extérieur et dont les bénéfices sont loin d'être évidents (26). Elles partagent donc le nombre d'années de scolarité primaire obligatoire selon le nombre de leurs enfants, chacun d'entre eux recevant la même instruction primaire incomplète. En dépit de la modicité de leurs moyens, d'autres restent attachés aux bénéfices matériels que l'école est supposée apporter. Si les parents envoient certains de leurs enfants à l'école publique pour éviter des ennuis politiques, ils en envoient d'autres dans les écoles privées supposées faciliter le succès aux examens. Mais ce n'est pas tout. D'autres familles soulignent le rôle démoralisateur de l'école publique et sont d'autant plus disposées à envoyer une par-

(23) G. Carron et Ta Ngoc Chau, *op. cit.*

(24) O. Akpaka et L. Gaba, *Pour la promotion de la scolarisation des filles au Bénin*, Unesco, projet Ben-0089, Paris, 1992.

(25) R. Clignet, « Social Change and Patterns of Sexual Differentiation in Two African Countries », *Signs*, 1977.

(26) E. Gérard, *L'école déclassée. Une étude socio-anthropologique de la scolarisation au Mali*, thèse de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1992.

tie de leurs enfants dans une institution religieuse de type coranique qu'elles attribuent la crise économique à l'indifférence dont elles ont fait preuve elles-mêmes envers l'ordre moral traditionnel. En bref, le manque de résultats imputables à l'école n'a pas que des retombées économiques. En Afrique comme ailleurs, le profil de la demande d'éducation relève aussi de la quête de légitimité. Une situation d'échec y entraîne des réactions morales indépendantes des moyens matériels familiaux (27).

Il reste à identifier les critères sur lesquels les parents africains basent leur sélection du ou des enfants qu'ils envoient à l'école et notamment à déterminer les conditions dans lesquelles ils généralisent à la transmission du capital humain les règles traditionnelles qui régissent le transfert des biens classiques, notamment des terres et des cultures.

Les solutions adoptées en la matière varient selon les pays et les groupes ethniques. Parmi les Gurmas du Togo septentrional, le modèle traditionnel de partage équitable entre les terres semble s'appliquer au partage du « capital humain ». Il ne semble pas y avoir de différences dans la scolarisation des enfants, surtout des garçons, en fonction de leur ordre de naissance (28).

Par contre, au Nigeria, il semble y avoir une division des investissements parentaux, celui des enfants auquel les parents donnent les meilleurs moyens de réussite scolaire n'étant pas toujours celui dont ils disent attendre le plus au cours de leur vieillesse (29). De même, en Côte-d'Ivoire, les tours joués par la conjoncture ont amené les chefs de certaines dynasties d'exploitants forestiers à doter leurs héritiers de l'instruction nécessaire pour entrer dans un métier moins risqué que le commerce du bois (30). Dans d'autres contextes, les enfants scolarisés sont ceux exclus de l'héritage foncier traditionnel. Chez les Bamilékés (sud-ouest du Cameroun), les familles consentent ainsi des efforts particuliers pour permettre à ces « marginaux » d'entreprendre les études susceptibles de réussir et de créer leur propre dynastie dans la communauté d'origine (31). De même, chez les Matakams du nord du Cameroun (32), dans la mesure où ce sont les cadets qui héritent de la terre, ce sont les aînés qui vont à l'école (33).

Dans tous les cas où il y a une sélection de l'enfant effectivement scolarisé, il reste à identifier la définition opératoire du statut familial invoqué pour justifier le choix du bénéficiaire. Ce statut peut être personnel, mais il peut aussi refléter la situation de ses ascendants. Dans les familles polygames de Lomé, 91 % des enfants des premières femmes fréquentent l'école contre 85 % de ceux des épouses suivantes (34). La différence va dans le même sens en ce qui concerne les écoles secondaires du Cameroun (35). Par contre, on ne connaît pas les règles concernant le traitement des enfants de lits successifs, en particulier dans les sociétés matrilineaires (les Agnis de Côte-d'Ivoire, les Ashantis du Ghana) et patrilinéaires. La définition traditionnelle des gardiens des enfants d'une femme divorcée n'étant

(27) Il est en effet à noter que les dirigeants africains sont d'autant plus tentés de revendiquer une politique identitaire, notamment en ce qui concerne le choix d'une langue d'enseignement, que leurs moyens financiers sont amoindris.

(28) M. Pilon, « Scolarisation et stratégies familiales – possibilités d'analyse à partir des données d'enquêtes démographiques », IV^e journées démographiques de l'ORSTOM, 1991.

(29) J. Caldwell, *A Theory of The Decline in Fertility*, Academic Press, New York, 1982.

(30) F. Verdeaux, « Tradition entrepreneuriale en Côte-d'Ivoire », *Chroniques du Sud*, VI, 1991, pp. 169-176.

(31) J.-P. Warnier et D. Miaffo, *Accumulation et Ethos de la notabilité chez les Bamilékés*, Centre d'études et de recherches internationales, Université de Paris V, Paris, 1990.

(32) J.-Y. Martin, *Les Matakam du Nord Cameroun*, ORSTOM, Paris, 1971.

(33) Dans cette perspective, on retrouve donc en Afrique les mêmes contrastes que ceux observés en Bohême-Moravie, d'une part, et en Slovaquie, de l'autre, au début de l'industrialisation.

(34) M. Pilon, *op. cit.*

(35) R. Clignet, « The Contributions of Schools to Camerounian National Integration », *Education and Urban Society*, 10, 1978, pp. 177-202.

pas la même dans chacun des deux contextes, les uns et les autres jouent sans doute différemment du droit moderne ou traditionnel pour satisfaire leurs obligations (36).

Enfin, les privilèges du droit d'aînesse peuvent dépendre du sexe des enfants. Dans certaines sociétés patrilinéaires asiatiques, la fille aînée est supposée entrer sur le marché du travail le plus tôt possible pour financer la scolarité de ses frères cadets (37). En va-t-il de même en Afrique ?

Cette brève revue de la littérature empirique montre l'insuffisance, voire l'irréalisme des images instantanées de la demande globale d'éducation dont se contentent trop souvent les organisations internationales inspirées par le dogmatisme comptable des économistes néo-classiques (38).

La validité de ces images est nulle pour de nombreuses raisons. A long terme, la demande d'éducation dépend à la fois de l'histoire de la scolarisation et de la différenciation croissante des établissements non seulement en fonction de leurs programmes d'études, ou de leur nature publique ou privée, mais aussi de l'accroissement du nombre des hiérarchies employées par les familles pour se classer les unes par rapport aux autres. A court terme, l'interaction entre la différenciation scolaire et la différenciation sociale n'est pas indifférente au cycle économique et à son impact sur ce que les familles peuvent déboursier, mais elle dépend aussi de la manière dont leur idéologie répond aux échecs ou aux succès rencontrés. En bref, la demande sociale d'éducation est nécessairement fragmentée du fait de la variété des formes prises par l'interaction entre le capital économique et culturel familial, d'une part, le long terme et le court terme, de l'autre. De là, l'urgence de créer des observatoires de la demande qui seraient sensibles à cet ensemble de variables.

Bibliographie complémentaire

Clignet (R.), Foster (P.), *The Fortunate Few*, Northwestern University Press, Evanston, 1965.

Martin (J.-Y.), « Sociologie de l'enseignement en Afrique Noire », in R. Santerre et C. Mercier-Tremblay (sous la direction de), *La quête du savoir*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1982, pp. 545-579.

(36) On sait simplement qu'en Côte-d'Ivoire, les enfants de même père et de même mère ont davantage d'éducation que les demi-frères ou demi-sœurs (cf. Ph. De Vreyer, *op. cit.*).

(37) S. Greenhalg, « Sexual Stratification ; the Other Side of Growth with Equity », *Population and Development Studies*, XI, 1985, pp. 265-314.

(38) A l'inverse du créateur du modèle de « capital humain », l'économiste Schultz qui était sensible aux imperfections du marché de l'éducation, ses élèves, notamment ceux opérant à la Banque mondiale, font comme si ce marché était universel et invariant.